longtemps ont causé beaucoup de mal aux récoltes. Les blés sont médiocres, les avoines, ordinaires ; les lins, très mauvais ; les hivernages et trèfles laissent à désirer. Plusieurs parties de betteraves ont été resemées. Il serait à désirer qu'il plût. »

Les « Prévoyants de l'Avenir ». — La recette de la 127e section s'est élevée pour le mois de juin à 385 fr.

Son effectif est actuellement de 5.7 sociétaires.

Le chiffre total des sociétaires des 368 sections réunies (dont 12 nouvelles) s'élevait au 31 mai 1888 à 64,326, avec un encaisse total de 1,682,705 fr. 92.

Contributions. — *Mise en recouvrement des rôles supplémentaires de la contribution des patentes du 1er trimestre de l'année 1888.* — Le Maire de la ville de Roubaix,

Donne avis que les dits rôles, revêtus des formalités prescrites par la loi, sont en recouvrement à partir de ce jour.

Les contribuables qui se croiraient indûment imposés ou simplement surtaxés, sont avertis qu'il leur est accordé trois mois, à dater de ce jour, pour adresser à M. le Préfet une demande en décharge ou en réduction. Les demandes en remise ou modération pour pertes occasionnées par des événements extraordinaires, doivent être enregistrées à la préfecture, dans les quinze jours qui suivent ces événements. — Les réclamations auxquelles ne seraient pas joints l'extrait du rôle et les quittances des termes échus ne seront pas admises. Celles qui ont pour objet une cote au-dessous de trente francs ne seront point assujetties au droit du timbre.

— *Responsabilité des propriétaires ou principaux locataires.* (Loi du 15 juillet 1880). — Article 30. — « En cas de déménagement hors du ressort de la perception, comme en cas de vente volontaire ou forcée, la contribution des patentes sera immédiatement exigible en totalité. — « Les propriétaires et, à leur place, les principaux locataires qui n'auront pas, un mois avant le terme fixé par le bail ou par les conventions verbales, donné avis au percepteur du déménagement de leurs locataires, seront responsables des sommes dues par ceux-ci pour la contribution des patentes.

» Dans le cas où ce terme serait devancé comme dans le cas de déménagements furtifs, les propriétaires, et, à leur place, les principaux locataires, deviendront responsables de la contribution de leurs locataires s'ils n'ont pas dans les trois jours, donné avis du déménagement au percepteur. » — La part de la contribution laissée à la charge du propriétaire ou du principal locataire par les paragraphes précédents, comprendra seulement le dernier douzième échu et le douzième courant.

» La responsabilité des propriétaires ou principaux locataires étant limitée au douzième échu et au douzième courant, les douzièmes arriérés resteraient à la charge des percepteurs si le recouvrement ne pouvait être effectué. (Circulaire de la Direction générale du 14 août 1844.)

Un cabaretier de la rue d'Alger, M. Charles-Louis Vanvlierberghe, vient d'obtenir sa qualité de français, par une décision de M. le ministre de la justice, son père étant né en Belgique en 1801 à une époque où ce pays appartenait à la France.

Insultes à un garde-champêtre. — Le garde-champêtre Plachy a été insulté par un gamin, Isidore T... dans un estaminet du hameau de la Vigne. Le gamin a été arrêté.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition,) et dans le *Petit Journal de Roubaix.*

FILS DE BELGES. — Vient de paraître : la convention conclue entre la France et la Belgique pour mettre fin aux difficultés résultant de l'application des lois qui règlent le *service militaire* dans les deux pays. En vente, librairie du *Journal de Roubaix*, 17, rue Neuve à Roubaix, et 42, rue des Poutrains, à Tourcoing.

TOURCOING

La construction du monument à ériger en mémoire des victimes de la catastrophe du 22 juin 1885 sera mise en adjudication à l'Hôtel-de Ville, le jeudi 28 juin. Le devis s'élève à 5.000 fr.

La procession du St-Sacrement a suivi, hier, les principales rues de la paroisse Notre-Dame. C'était, sur son passage, la même excellente attitude, le même recueillement que le dimanche précédent. On n'a pas eu le plus léger incident à relever.

Encore un méfait à porter à l'actif des maraudeurs. Dans l'avant dernière nuit, deux poules couveuses et des œufs près d'éclore, le tout d'une valeur de 15 fr., ont été dérobés chez M. Lemaire, maçon, chemin de la Latte.

Le cercle philharmonique tourquennois a fait une ovation, hier matin, à l'un des fondateurs de la société, à son doyen d'âge, M. Dumortier-Jubaru, propriétaire, rue de Gand.

A l'occasion de l'anniversaire de l'installation de ce cercle qui, modeste à ses débuts, occupe maintenant une place si honorable parmi les sociétés musicales de la ville, il a été offert des insignes d'honneur et un magnifique bouquet à M. Dumortier qui s'est montré profondément ému de la sympathie qu'on lui témoignait.

La réunion avait un double objet : c'était aussi la présentation aux membres du cercle de M. Albert Campion, comme sous-chef. On connaît ici la valeur du jeune artiste ; nous ne pouvons qu'applaudir à cet heureux choix. M. Campion a promis son dévoué concours à la société, il sera un précieux auxiliaire pour M. Louis Legrand, qui dirige déjà avec tant d'autorité le *Cercle philharmonique tourquennois.*

Le noyé du Blanc-Seau. — Le malheureux qu'on a trouvé noyé dans le canal au Blanc-Seau n'est pas monsieur Alfred Vanovrchelsvels, journalier chez MM. A. Prouvost et Cie, comme on le pensait tout d'abord. L'identité paraît être établie maintenant d'une façon certaine : il s'agit de Jean-Marie Gossart, âgé de 44 ans, tisserand, demeurant rue Lavoisier n° 16 à Roubaix. Il avait quitté son domicile le 29 mai : le malheureux vivait aussi séparé de sa femme et on suppose que des chagrins de famille ne sont pas étrangers à la fatale détermination prise par le suicidé.

Chronique colombophile. — Résultats du concours sur Orléans, 3 juin, organisé par la société « Union et Progrès, » établie chez M. H. Delvoye, contour St-Christophe.

13000 pigeons lâchés à 6 heures du matin, par M. Degrendel, convoyeur de la société. — Vent sud-ouest, beau temps.

1. D. Janssens, Lille; 2. H Leman, Tourcoing; 3. Deabonnets, id.; 4. Gomer Petit. Mouveron; 5. Gysselynck, Tourcoing; 6. Leclercq, Roubaix; 7. L. Delmesure, Tourcoing; 8. Castelain, id.; 9. Vanbrussel, id.; 10. G. Browaeys, Roubaix; 11. Cornille, Tourcoing; 12. Dubrulle, St-Maurice; 13. Leclercq, Tourcoing; 14. Salembier, id.

15. Vanhove, Tourcoing; 16 Dutholt Marlière; 17. H. Salembier, Roubaix; 18. Vancauwenberghe, Watrelos; 19. J.-B. Maes. Tourcoing; 20. Tesmoingt, 21. Deschayver, Marcq; 22. E. Lecomte. Tourcoing; 23 P. Motte. Tourcoing, essa. Liagre. Tourcoing; ess. Dazin, V. Roubaix; 24 Dewailly, Lille; 25. Ed. Dujardin, Roubaix; 26. Cousines, Tourcoing; 27. Bonnel, Tourcoing; 28. Balkaen, Roubaix; Dutilleul, Tourcoing.

30. Boulogne, Toncoing ; 31. Lemaire, id.; essai, Janssens Ch., Lille ; 32. Janssens Ch., id.; 33. Bouchart. Tourcoing ; 34. A Delannoy, id.; 35. Lorez, id.; 36. Hazebrouck, Roubaix ; 37 Dutilleul, Tourcoing ; 38 Dufermont, id.; 39. Gomer Petit, Mouveron ; 40. Hostyn, Roncq ; 41. Degeyter, Toucoing ; 42. L. Delmasure, id.; 43. Cosman, Wattrelos ; 44. Veramesch, Pont de Nenville.

45. J. Delahaye, Tourcoing; 46. Ducoulombier, id.; 47. Dessavages. id.; 48. L. Lefebvre, id.; 49. H. Salembier, Roubaix; 50. Picavet, Tourcoing; 51. J. Campion, id.; 52. L. Salembier, Lille; 53 Ed. Dujardin, Roubaix; 54. P. Ducatteau, id ; 55. Deconinck, Wervelghem; 56. Assemaine, Tourcoing; 57 Lepecqueur, id.; 58. Delvoye id ; ess. Six, Mouveaux; 59. Lefrun, Tourcoing; 60. Vanorme, id.; 61. Balbaen, Roubaix; 62. H. Salembier, id ; 63. Turmeutin, id.; 64. Dewailly Lille

65. V. Delobel, Tourcoing ; 66. Id., id. ; 67. Defeux, Wattrelos ; 68 Waetjens, Tourcoing ; 69. Verriest, Wevelghem ; 70 Allard. id. ; 71. P. Six, Mouveaux ; 72. Thiffry, Lille ; 73. Cousine, Roncq ; 74. Gruson Tourcoing ; 75. Hassebrouck. Roubaix ; 76. J. Honoré, Tourcoing ; 77. Steindre. Roncq ; 78 Daels, Wervelghem ; 79. A. Delannoy, Tourcoing ; 80. Allaert, Wevelghem ; 81. Hallez, Fives ; 82. Delcambre, Tourcoing ; 83. J. Vancaly, id. ; 84, Lesur, id.

85. Poulet, Tourcoing ; 86. A. Leman, id.; 87. Clément, Mouveaux; 88 D. Janssens, Lille; 89. Hercelle, Tourcoing; Delamadry. Wattrelos; Pringiers, Courtrai; 90. Decouvelaere, Tourcoing; 91. H. Vancoille, id.; 92. G. Browaeys, Roubaix; 93. Lambot, Tourcoing; 94. Cosmans. Watirelos; 95. Desnoyettes Tourcoing; 96. Desruelles, Annappes; 97. Selosse, Roncq; 100 J. Niffle, Roubaix; ess. L. Liagre, Tourcoing; 101. Corbu, id.; 102 Baert. id ; ess. C. Janssens, Lille; ess. id ; 103. Prouvost, Tourcoing; 104, Dobignies, id.

105 Gomer Petit, Mouscron ; 106 Moronval, Lille; 107. Allaert. Wevelghem ; 108. J. Delmasure, Tourcoing; 109. Decouvelaere, id.; 110. L. Delmasure, id.; 111. J. Leman, id.; 112. D. Janssens, Lille ; 113. Cattenn, Tourcoing; 114. P. Motte, id.; 115. Liénard, id.; 116. Bauduin, id.; 117. Glorieux, id. ; 118. Wieland, Marcq ; 119. Lefebvre, Lutingne.

120. Hooghser, Courtrai ; 121. Hooghe, Coutrai ; 122. Delvoye, Tourcoing ; 123. Niffle, Roubaix ; 124. Dubar, Tourcoing ; 125. Cornette, Lille ; 126. P. Desmaecker, Tourcoing ; 127. Dewailly, Lille ; 128. Louvoucyle, Luingne ; 130. Desnoyettes, Tourcoing ; 131. Faucomprez. Lille ; 132. Waetjens, Tourcoing ; 133. E. Degeyter, Tourcoing ; 134. Corbu, Tourcoing ; 135. Creischer, Tourcoing ; 136 Foucart, Tourcoing ; 137. Dubrule, St Maurice ; 138. Verriest, Wevelghem ; 139. Welcomme, Tourcoing ; 140. Moronval, Lille ; 141. Catay, Tourcoing ; 142. J. Lemay (bouquet), Neuville.

Prix de séries : 1. Gomer Petit, Mouscron; 2. L. Delmasure, Tourcoing; 3. D. Janssens, Lille; 4. H. Salembier, Roubaix. 5. G. Bruvaeys, Roubaix; 6. C. Janssens, Lille; 7. Dutilieul, Tourcoing; 8. E. Dujardin, Roubaix; 9. A. Desbonnets, Tourcoing; 10. Dewailly, Lille; 11 Dubrulle. St-Maurice; 12. Hazebroucq. Roubaix; 13. L. Liagre. Tourcoing; 14. Vanbrusel, id.; 15. A. Delannoy. id ; 16. P. Motte, id.; 17. Declercq, id.; 18. P. Six. id ; 19. Cosseman, id.

20e, V. Delobel, Tourcoing, id.; 21e, Dutholt, Marlière; 22e, Allaert. Wevelghem; 23e. E. Degeyter, Tourcoing; 24e, H. Delvoye, id ; 25e. Dazin, Roubaix; 26e, Assemaine, Teurcoing; 27e, Waetjens, id.; 28e, Decouvelaere, id.; 29e, Verriest, Wevelghem; 30e, C. Janssens, Lille,

Le premier pigeon a été constaté à 9 h. 36 m. (heure réelle) 9 h. 30" 30'; le dernier à 10 h. 11 m.

Linselles. — Un habitant de cette commune est en passe de devenir célèbre ou du moins il cherche à se créer une notoriété, et il est parvenu, cette semaine, à mettre tout le village en émoi.

En effet il y avait, mardi après-midi, une sorte de descente de justice : M. le commissaire central de police de Tourcoing, accompagné de son secrétaire, s'était rendu à Linselles pour procéder à une enquête.

S'agissait-il d'un terrible forfait ? Point. La Préfecture avait prescrit une instruction à propos de certaine scène qui s'était produite au Patronage. Disons de suite que le héros de cette aventure était précisément celui des habitants de Linselles qui brûle le plus de voir son nom passer à la postérité. Voici l'histoire :

Le Monsieur en question faisait partie de la commission du Patronage. Pour des raisons que nous n'avons pas à connaître, on le pria de se retirer. Partir sans bruit ! ceci ne faisait pas l'affaire de notre héros qui voulut se payer le luxe d'une petite exécution des décrets. Il continua donc à se présenter au Patronage avec une attitude de provocation qui finit par lasser la patience et, le dimanche de la Pentecôte, le concierge, aidé d'un autre commissaire l'expulsa *manu militari* : l'histoire ajoute qu'expulseur et expulsé firent une chute à laquelle ce dernier ne semble pas être complètement étranger.

Quoiqu'il en soit, cette douce victime *des décrets* était arrivée à ses fins et disait, à qui voulait l'entendre, qu'il saurait bien obtenir la fermeture du patronage, l'anéantissement de l'œuvre à laquelle il avait tout d'abord collaboré avec un zèle remarquable : cette dernière considération ne l'arrêta pas et directement ou par l'entremise d'un ami influent il se plaignit à la Préfecture.

De là, l'enquête dont nous parlions au début de cet article, enquête dont nous ne connaissons pas les conclusions, mais qui a dû certainement établir la futilité d'une semblable plainte.

Arrivera-t-il à son but, le célèbre Linselloïs ?

Espérons, qu'en dépit de ses agissements, l'œuvre du Patronage restera toujours aussi prospère.

C'est égal, si le village de Linselles ne possède pas de capitole, il a, dans l'un de ses habitants, un gardien vigilant qui pousse parfois des cris d'alarme.

Les réactionnaires n'ont qu'à bien se tenir !

Roncq. — La jeune Zoé Delesalle, (14 ans) a trouvé, en se rendant en classe, un carnet neuf portant l'adresse de M. M..., négociant à Lille et contenant 200 francs en billet de banque.

Elle s'est empressée de le déposer à la mairie de Roncq.

M. M..., propriétaire, prévenu par dépêche, n'a connu la perte qu'il avait faite qu'au moment même où il recevait son télégramme et a accordé une récompense à la jeune fille.

LILLE

LES FÊTES DE LILLE. — La première journée des fêtes de Lille s'est passée, au milieu d'une grande animation.

Une foule énorme se trouvait à tous les kiosques de la ville où des sociétés étrangères étaient venues se faire applaudir.

A neuf heures du matin, M. le maire a passé en revue les sociétés de pêcheurs à la ligne, de joueurs de boule, etc.

A dix heures et demie il a fait la même chose pour les sociétés de musique, boulevard de Sébastopol.

L'Union des Trompettes de Roubaix a obtenu un grand succès.

Des concerts ont eu lieu dans la journée, sur tous les points de la ville.

La *Fanfare du Point Central* de Tourcoing a été très applaudie.

A neuf heures du soir, la musique des canonniers s'est fait entendre sur la Grand'Place.

Le soir, il y a eu illumination de la Grande Place et de la rue Nationale.

Disons en terminant que l'*Union des Trompettes* de Roubaix et la *Fanfare de Tourcoing* ont obtenu des primes, la première, une de 500 francs, la seconde une de 50 francs.

Nécrologie. — M. Lenglemez, ancien professeur à l'école primaire supérieure, vient de mourir à l'âge de 77 ans Depuis quinze ans, il était en retraite, après avoir occupé ses fonctions à Lille vendant 33 ans.

Le Congrès international d'agriculture. — Par arrêté en date du 8 juin 1888, le ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général de l'Exposition de 1889, a nommé membres du comité d'organisation du Congrès international d'agriculture.

M. Aimé Girard, professeur au Conservatoire des arts et métiers ;

M. de Mornay, président du concours hippique;

M. Porion, distillateur à Wardrecques (Pas-de-Calais) ;

M. René Tellier, président honoraire de la Société des Agriculteurs du Nord.

Violent incendie, rue de la Trinité. — Dans la nuit de samedi à dimanche, un peu après deux heures et demie, un violent incendie s'est déclaré dans les magasins de M. Landrieux, marchand de cuirs, rue de la Trinité, 9. Les flammes se sont développées avec une rapidité inouie, envahissant tout le magasin.

Les voisins ont donné aussitôt l'alarme.

Bientôt, les flammes ayant pris une grande intensité, le tocsin sonnait à toute volée. Les pompiers arrivèrent assez rapidement et installèrent leurs premières pompes, rue de la Trinité.

Les flammes avaient pris naissance au fond de la maison n° 9, dans un magasin adossé à la cour de l'ancien magasin aux tabacs de la rue Saint-Nicaise, et occupé actuellement par MM. Emile et Oscar Wahl, *négociants en lins.*

Une pompe fut bientôt installée dans cette cour et l'incendie fut vivement attaqué des deux côtés à la fois. Un piquet de chasseurs à pied arriva au pas gymnastique de la caserne de Paris et prêta aux pompiers le concours le plus actif.

Cependant, les flammes, qui atteignaient une hauteur considérable, menaçaient d'attaquer la maison voisine, occupée par M. H. Evrard, fabricant de désinfectants : une lance fut placée de côté et on parvint à enrayer le feu assez rapidement.

Les deux pompes à vapeur avaient été amenées sur le lieu du sinistre, et l'une d'elles, placée dans la cour des magasins Wahl, faisait pleuvoir des torrents d'eau sur le magasin incendié.

Bientôt les flammes commencèrent à diminuer d'intensité et, vers trois heures trois quarts, après une heure d'efforts, on put se considérer comme maître du feu.

Les magasins ont été entièrement détruits, ainsi que les machines servant à la fabrication des chaussures et l'atelier de corroirie.

Les dégâts sont estimés à 32,000 fr. tant pour les marchandises que pour les machines; les pertes en bâtiments sont estimés à 18,000 fr.

M. Landrieux était assuré pour 20,000 fr.

L'immeuble, appartenant aux héritiers Brielman, était assuré pour 60,000 fr.

Le coupeur avait quitté les ateliers, samedi soir à onze heures, n'ayant rien remarqué de suspect. M. Landrieux avait fait sa ronde habituelle de tous les soirs. L'enquête établira la cause du sinistre.

Deux fois, déjà, des commencements d'incendies s'étaient produits, depuis trois semaines, qu'on avait attribués à l'imprudence de fumeurs.

A la suite de ces accidents, M. Landrieux avait rigoureusement interdit à ses ouvriers de fumer dans les ateliers.

Sur les lieux du sinistre, nous avons remarqué MM. Fauchar, adjoint au maire de Lille ; Contamine, secrétaire de la mairie ; le commandant Druez, les capitaines Croquez, Herland, Deperne, Vermout, Contamine, des sapeurs-pompiers ; M. le docteur Desmons, médecin-major ; Droulez, chef de la sûreté ; Florin, sous-inspecteur.

Le service d'ordre était fait par la police sous la direction de MM. Ducastel, commissaire du 4e arrondissement, et Lefebvre, inspecteur.

Nos sapeurs-pompiers sont arrivés à la première alerte sur les lieux du sinistre ; la pompe à vapeur les y a rapidement suivis et, de l'avis unanime, la conduite des sauveteurs a été digne de tous éloges. En raison de ce sinistre, la revue d'honneur du bataillon qui devait avoir lieu à midi, place de la République, a été contremandée.

Acoident à la gare de Fives. — Samedi soir, vers 6 heures 50, un chef de district de la gare de Fives, M. Prisette, a été renversé par une locomotive qui faisait des manœuvres. Il a reçu d'assez graves contusions à la tête, à l'épaule droite et à la hanche. Le médecin de la Compagnie lui a donné les premiers soins.

CONCERTS ET SPECTACLES

Très réussie la soirée bachique offerte par l'Association amicale des anciens élèves de l'Institut Turgot, à ses membres actifs, lundi dernier au *Café du Globe.*

Nombreuse assistance. De bons instrumentistes, MM. Jung, Dubois, Dansette, ont ravi l'assemblée toute entière, par leur brillante exécution.

M. Sturmfels a enlevé avec brio la *Valse al sacienne* de Schmoll.

M. Déprès, Ernest, a une voix qu'il conduit avec goût et avec style.

Quant à M. Debruyne du quatuor artistique de l'Hippodrome, c'est un véritable artiste.

MM. Dehaes et Debruyne ont eu un succès très grand et très mérité avec le duo concertant de Dancla.

M. Eugène Duhem a débité très finement plusieurs chansonnettes comiques.

Les pasquilles tourquennoises qu'il a récitées ont soulevé des bravos.

L'Association Dramatique et Littéraire qui prêtait son concours à cette soirée, a montré que, pour un coup d'essai elle voulait un coup de maître. *L'Héritage Compromis*, comédie en un acte, de M. Paul Dehaynin, président de cette association, a été brillamment joué par MM. Marius Gardin, Dedaele, Carlier, Willem et Samuel Hulsmann, membres de la société

L'Association amicale des anciens élèves de l'école primaire supérieure de Lille, comme témoignage de sympathie à la jeune association de l'Institut Turgot, avait délégué MM. Berthelo Brousinet et Bouly, pour la représenter à cette fête.

M. Bouly, sur la prière de M. Gernez, a fort bien conté le *Chapeau.*

N'oublions pas, en terminant, de complimenter M. Eugène Delporte, accompagnateur, qui a rempli ce rôle ingrat avec beaucoup d'obligeance et encore plus de talent.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

M. Cyrille Desbouvrie, filateur à Tourcoing, nous écrit :

« Tourcoing, le 9 juin 1888.

» Monsieur le Rédacteur
du *Journal de Roubaix.*

» Le compte-rendu que vous donnez dans votre numéro du 10 courant de l'audience du tribunal correctionnel, consacrée à l'affaire de F. G. ne me paraît pas rendre exactement la physionomie de cette affaire pour ce qui me concerne. Voici comment les faits se sont passés :

« Dans les premiers jours de novembre, Monsieur P. G., courtier, s'est présenté chez moi pour me demander si je n'avais pas des fils couleurs.

» Je lui remis quelques cannettes représentant 250 à 300 k. Il les présenta sur place et le lendemain il vint me demander un échantillon de chaque nuance ; comme il faisait nuit, je le priai de venir les prendre le jour suivant, ce qu'il fit. Le poids du fil de chaque nuance était indiqué sur un papier roulé autour de la cannette échantillon.

» Le 10 novembre, l'employé de M. Piat-Agache, M. R. vint me voir pour acheter cette marchandise et je la lui vendis: après lui avoir fait faire, pour éviter toutes contestations, la vérification, caisse par caisse, je lui ai même demandé, à plusieurs reprises, de faire passer ce fil à la condition publique.

» Il refusa et demanda la livraison immédiate. Je la fis faire le même jour. Mon employé porta la facture, le lendemain matin, et c'est à ce moment que M. Accollas, commissaire de police à Roubaix, intervint pour faire la saisie des six caisses et demanda à mon employé d'où provenait cette marchandise.

» Celui-ci lui répondit qu'elle venait de chez MM. F. G., M. Accollas lui dit alors que j'eusse à me rendre immédiatement à son bureau pour lui présenter les factures de MM. F. G. désir auquel j'obtempérai immédiatement.

» Voilà, monsieur, le résumé de ce qui s'est passé entre M. Piat et moi, au sujet de ces cannettes, et les difficultés de détail soulevées par le défenseur de MM. F. G. et par ces messieurs eux-mêmes ne sauraient en rien m'atteindre. En vous donnant ces détails, j'ai voulu vous montrer, monsieur le rédacteur, que j'ai constamment agi, en cette affaire, avec franchise et bonne foi et que je ne pouvais nullement connaître, en l'achetant, la provenance de cette marchandise.

» C'est ce que votre compte-rendu n'établit pas assez clairement à mon avis, et comme mon honneur est en cause, je vous prie, monsieur le rédacteur, de vouloir bien insérer cette lettre dans votre prochain numéro.

» Recevez, monsieur le rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération. » Cyrille DESBOUVRIE. »

L'école de natation

Monsieur le directeur
du *Journal de Roubaix*,

Permettez nous d'avoir recours à votre obligeance bien connue pour insérer dans les colonnes de votre estimable journal les quelques lignes suivantes :

Nous sommes repasseuses; notre métier ne nous permet pas de nous absenter, pendant la semaine, et nous voudrions cependant prendre des bains de temps en temps.

Ne pourrait-on ouvrir l'école de natation, le lundi matin ou le lundi après-midi, pour les dames? Ce jour-là seulement nous pourrions en profiter.

J'espère que cette réclamation arrivera entre les mains de qui de droit et aura un bon effet.

Recevez, monsieur le directeur, etc.

Plusieurs ouvrières repasseuses.

PETITE CORRESPONDANCE

A un groupe de bouchers des Halles — Veuillez bien nous donner une signature garantissant l'authenticité de vos plaintes et nous publierons.

NORD

Mouvement judiciaire. — Le *Journal officiel* publie, dimanche matin, les nominations suivantes :

Conseiller à la cour d'appel de Douai, M. Henriet, président du tribunal de première instance de Cambrai, en remplacement de M. Daunoy, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Président du tribunal de première instance de Cambrai, M. Joppé, président du siège d'Hazebrouck.

Président du tribunal de première instance d'Hazebrouck, M. Martin, procureur de la République près le siège de St-Pol.

Procureur de la République près le tribunal de première instance de Saint-Pol, M. Foulle, substitut du procureur de la République, près le siège de Valenciennes.

Substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de Valenciennes, M. Hattu, substitut du procureur de la République près le siège d'Avesnes.

Substitut du procureur de la République près le siège d'Avesnes, M. Honsix, juge-suppléant à Boulogne-sur-Mer.

Une grève à Maubeuge. — Les ouvriers chaudronniers de l'usine de la société anonyme Baume-Marpent, à Maubeuge, ont, jeudi matin, au nombre de 80, cessé le travail.

Cette grève est, paraît-il, motivée par ce fait, que le directeur de l'usine voulait, sans avoir prévenu les ouvriers, leur appliquer un nouveau tarif à la journée, qui aurait diminué leur salaire de 10 0/0 au moins sur les prix du travail aux pièces.

On pense toutefois que l'entente ne tardera pas à se faire entre patrons et ouvriers.

Avesnes. — Le colonel Martin, commandant le 4e territorial d'infanterie, a réuni hier entre Wattignies et Damousies, ses deux bataillons d'Avesnes et de Maubeuge pour leur présenter le drapeau du corps, et cette cérémonie militaire a été précédée d'une manœuvre à laquelle coopérait le 84e de ligne.

Un bataillon et la musique de ce régiment sont partis d'Avesnes à cinq heures du matin avec le bataillon territorial et ont fait route ensemble jusqu'aux Trois-Pavés.

Là trois compagnies du 84e ont pris la direction de Sars-Poteries pour gagner Dimont, tandis que les territoriaux et une compagnie de l'active figurant la réserve continuaient par Mont-Douriers et Floursies vers Wattignies; les deux colonnes, sous le commandement du lieutenant-colonel Humbel, devaient attaquer dans la position du camp de Dimechaux, les territoriaux de Maubeuge, commandés par le colonel Martin; le colonel Liberman, du 84e, remplissait le rôle d'arbre.

Après l'opération, qui a été des plus intéressantes, le colonel Martin a fait ranger ses huit compagnies, au carrefour du calvaire de Damousies, deux sur chaque route, pour leur présenter le drapeau et a prononcé l'allocution suivante que nous sommes heureux de reproduire :

« Officiers, sous-officiers et soldats
du 4e régiment territorial d'infanterie.

» Je vous présente le Drapeau du régiment, ce symbole de la Patrie qui a été confié à notre valeur et à notre patriotisme.

» Moins heureux que nos camarades de l'armée active nous ne voyons sur notre étendard aucune inscription qui rappelle la vaillance de nos devanciers.

» On dit que notre Drapeau n'a pas d'histoire; mais n'avons nous pas le droit de revendiquer une large part de la bravoure de ces régiments des Mobiles du Nord, qui, mal armés, mal équipés, ont cependant si bravement combattu à Villers-Bretonneux, à Pont-Noyelles, à Bapaume et à St Quentin, où plusieurs d'entre vous ont reçu de glorieuses blessures?

» Mais, je vous ai vus à l'œuvre, je sais que je puis compter sur votre dévouement, que je puis compter sur votre obéissance, que je puis compter sur votre patriotisme. Aussi, confiant en l'avenir, j'ai la ferme espérance que si la France avait un jour besoin de ses enfants, c'est avec notre sang que nous inscririons sur notre Drapeau les souvenirs de la gloire que nous saurons lui conquérir. »

Un déjeuner a réuni ensuite les officiers de la territoriale à leurs camarades de l'active, tandis que les troupes faisaient un repas avec les vivres emportés de leurs garnisons.

A quatre heures moins un quart, la colonne mixte rentrait à Avesnes, musique en tête, le drapeau du 4e territorial déployé.

Bousies. — La demoiselle Eglé Bocquet, âgée de 45 ans environ, demeurant à Bousies, a disparu depuis le dimanche 13 mai dernier.

Cette personne a quitté Bousies pour se rendre en chemin de fer à Roubaix, chez son frère, Oscar Bocquet, agent d'assurances. Elle s'est dirigée ensuite sur Lille, et, depuis ce temps, sa famille n'en a plus eu aucune nouvelle.

Signalement : taille 1 m. 48, cheveux et sourcils chatains, yeux gris, nez long et pointu, visage teint bistré, petite cicatrice au front. Etait vêtue d'une robe noire et d'un chapeau noir; elle portait deux paquets ; dans l'un il y avait plusieurs robes dont une en soie, dans l'autre du linge pour son usage personnel.

BELGIQUE

Mont à Leux. — *La Procession.* — Le Mont-à Leux présentait, dimanche matin, le plus riant aspect. La route de la frontière française au Judas, bordée de maison et de fermes, était jonchée de verdure émaillée du traditionnel papier de couleur, des drapeaux de toutes les formes étaient arborés aux habitations et les modestes madones et autres ex-voto, entourés des candelabres et de fleurs, ornaient les fenêtres.

A 11 heures, au son des plus joyeuses volées des cloches de l'église, la procession est sortie. Composée de groupes charmants, ayant à leur tête la société de musique *Sainte-Cécile*, drapeau en tête, dirigée par M. Dendauw et précédée de 25 chantres venus de Roubaix, le cortège a défilé dans l'ordre le plus parfait, au milieu du recueillement général. Trois reposoirs avaient été dressés à la frontière française, à la ferme Hovelaque et au Judas.

Beaucoup de monde était accouru au Mont-à-Leux admirer cette belle manifestation religieuse, tout à l'honneur des organisateurs et de la population.

Mouscron. — *La procession contremandée.* — Dimanche matin, les Mouscronnois apprenaient, à leur grand regret, qu'en raison de la surexcitation des esprits et de l'affirmation du chef de la police, qu'il ne pouvait répondre de l'ordre, si l'*Harmonie Royale* faisait partie de la procession, celle-ci avait été remise à un autre dimanche.

Les troubles que l'on redoutait eussent cependant été facilement réprimés par une énergique intervention de la gendarmerie.

Le juge d'instruction à Mouscron. — Aujourd'hui, lundi, M. Bertin, juge d'instruction au tribunal de Courtrai, chargé de faire une enquête sur les dégâts commis à Mouscron, depuis dimanche, siègera à l'Hôtel-de-Ville, où il entendra une quarantaine de témoins.

— *M. Dr Malander à Mouscron.* — M. De Mamalander, représentant d'Alost et bougmestre de Renaix, qui s'est trouvé plusieurs fois aux prises avec les émeutiers de cette ville, est venu, samedi, se rendre compte des dégâts faits, il y a huit jours, au local du cercle catholique.

Caisse d'Epargne de Roubaix

Séances des 9 et 10 juin 1888

VERSEMENTS :

Roubaix	Samedi.	94	déposants	31 nouveaux	29,923 »»
	Dimanche	149	»	25 »	25,361 »»
Lannoy.	»	14	»	1 »	3,314 »»
Croix .	»	8	»	2 »	2,346 »»
			Total des versements.		60 974 »»

REMBOURSEMENTS :

Roubaix	Samedi.	88	rembour.	effectués.	15,583 33
	Dimanche	61	»	»	15,341 77
Lannoy	»	10	»	»	3,020 »»
Croix .	»	1	»	»	44 »»
			Total des remboursements		34,389 60

Les opérations du mois de juin sont suivies : A Roubaix, par MM. Victor Glorieux et Alexandre Cateaux, directeurs, et MM. P. Eloy et Henri Hoffmann, directeurs-adjoints. A Lannoy, par A. Mulle-Gadenne. A Croix, par MM. A. Nedonsel et J. Delescluse.

Ordre du service. — La Caisse est ouverte pour recevoir les dépôts, ainsi que les demandes de remboursements, les *dimanches*, de *9 heures à 11 heures*, les *samedis*, de *9 heures à 10 heures 1/2*, (salle de la Justice-de-Paix). Les remboursements ont lieu dans la même salle, les *dimanches*, à *11 heures 1/2*, les *samedis*, à *10 heures 1/2*, 8 jours après la demande. *Le Caissier*, FREMONT.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 10 juin.* — Jean-Baptiste Carrette, rue de l'Espérance cour Mahieu, 3. — Victor Desbonnets, rue de l'Hommelet, cour Jonnez, 5. — Ludivine Chale, rue du Tilleul, cité Derville, 29. — Emma Decottignies, rue des Longues-Haies, cour Roussel, 11. — Lucie Dewachter, rue Darbo, maisons Demarcq, 4. — Jacques Wibaux, rue de Lille, 50. — *Publications de mariages.* — Pierre Vanyuchi, 41 ans, mécanicien, rue de l'Epeule et Emma Vanmaele, 28 ans, couturière, rue de l'Epeule — Adolphe Vandeveide, 22 ans, contre-maître, à Tourcoing, et Marie Dernlecourt, 20 ans, coiffeuse, rue de Valenciennes. — Jean-Baptiste Hoffelinck, 41 ans, journalier, rue Meyerbeer, et Juliette Vanhoutte, 30 ans, tisserande, rue Meyerbeer. — Emile Robert, 22 ans, ajusteur, rue de l'Ouest, et Philomène Pectrooms, 22 ans, ans, soigneuse, rue Labruyère. — Alfred Fauvarque, 30 ans, voyageur de commerce, rue de l'Hommelet, et Thérèse Duhamel, 28 ans, sans profession, rue Pellart. — Henri Poulain, 26 ans, journalier, à Tourcoing, et Léonie Carlier, 29 ans, cuisinière, rue du Curoir. — Edouard Cornille, 20 ans, tisserand, à Roubaix, et Marie Taintignos, 22 ans, dévideuse, à Lys-lez-Lannoy. — Léon Leceri, 23 ans, menuisier, rue des Longues-Haies, et Marie Collau, 22 ans, peigneuse, rue des Longues-Haies. Alfred Delemmes, 21 ans, tisserand, rue Archimède, et Sophie Staile, 21 ans, soigneuse, rue du Fontenoy. — Charles Inghelbrecht, 29 ans, tisserand, rue Turgot, et Berthe Arensma, 21 ans, repasseuse, rue de France. — Désiré Losfeld, 23 ans, cordonnier, rue de Choiseul, et Marie Fournier, 24 ans, bobineuse, rue de Choiseul. — Julien Detememan, 23 ans, rentreur, rue Pellart, et Elise Kruze, 23 ans, piqurière, rue de Choiseul. — Achille Naessens, 23 ans, plombier, rue de France, et Marie Macq, 20 ans, bambrocheuse, rue de la Chaussée. — Benjamin Tibaghien, 28 ans, employé de commerce, rue Daubenton, et Marie Delannoy, 19 ans, sans profession, rue de Lannoy. — Eugène Peers, 23 ans, clerc d'avocat, à Roubaix, et Marie Lehautre, 21 ans, ménagère, à Rumegies. — Henry Coracelle, 55 ans, ourdisseur, à Dottignies, et Sidonie Fouqart, 55 ans, épicière, rue des Longues-Haies. — Eugène Barras, 39 ans, tisserand, à Roubaix, et Marie Baillon, 39 ans, couturière. — *Déclarations de décès du 10 juin.* — Eugénie Lecrouart, 33 ans, rue Pierre-de-Roubaix, 75. — Henri Haleaux, 53 ans, Hôtel Dieu. — Louis Vankeckem, 63 ans, rue de Ma-Campagne, cour Jean-Baptiste Torcq, 20.

*MOUSCRON.